



AVIS D'APPEL D'OFFRES

30 JUIN 2026 AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02 BIS/AONO/CUB/SG/DAF/SDMGP/SPMP/CIPM/2026 DU
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA VOIRIE EN FEUX
DE SIGNALISATION TRICOLERE EN PANNEAUX SOLAIRE DES CARREFOURS SAPEURS-
POMPIERS ET LE MAIRE DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST
(En procédure d'urgence)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour le compte de l'exercice 2026, le Maire de la Ville de Bafoussam lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de ladite Municipalité pour l'exécution des travaux d'équipement de la voirie en feux de signalisation tricolore en panneaux solaire des carrefours sapeurs-pompiers et le Maire, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Massif d'ancrage et de fondation ;
- Feux quadra tricolore solaires autonomes ;
- Prestations diverses ;
- Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux dudit Appel d'Offres ne feront l'objet d'aucun allotissement.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **38 379 000 (Trente-huit millions trois cent soixante-dix-neuf mille) F CFA**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maire de la Ville de Bafoussam (*Maître d'Ouvrage*) pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun de **catégorie D**.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propres de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour le compte de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire N°234 19

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est **exclusivement en ligne**. A cet effet, l'Avis d'Appel d'offres est publié en ligne sur la plateforme COLEPS.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du Dossier d'Appel d'Offres dont le montant s'élève à **767 580 (Sept cent soixante-sept mille cinq cent quatre-vingt francs)** FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général) dès publication du présent appel Tel : 6 75 35 65 63). Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maire de la Ville de Bafoussam.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam, situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général. Tel : 6 75 35 65 63.

Dès publication du présent avis, les soumissionnaires intéressés peuvent entrer en possession du Dossier susvisé contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la CUB. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le _____ à _____ à _____ une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi qu'un (01) exemplaire original de chaque offre devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention : **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 02 BISSE/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2026 DU **30 JUIN 2026** POUR

L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA VOIRIE EN FEUX DE SIGNALISATION TRICOLERE EN PANNEAUX SOLAIRE DES CARREFOURS SAPEURS-POMPIERS ET LE MAIRE DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST
(En procédure d'urgence)

dans les délais impartis.

13. Recevabilité des plis

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour le dossier Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.]

NB :

- En cas de dysfonctionnement de la plateforme, le défaut de présentation de la clé de sauvegarde entrainera l'irrecevabilité des offres du candidat concerné ;
- Les originaux physiques de : la caution de soumission, du récépissé de la CDEC et de la quittance d'achat du DAO seront remise dans une enveloppe scellée portant la mention suscitée dans les mêmes délais

14. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps le **23 JUL 2026 à 11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle de réunion du Secrétariat Général. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En dehors de la quittance d'acquisition du DAO, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission **timbré (Fiscal et Communal) et acquittée** dans l'offre à l'ouverture des plis ainsi que **le récépissé de la caisse de dépôt et de consignation (CDEC)** ;
- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Du non-respect d'au moins 70% (soixante-dix pour cent) soit 20 OUI sur 29 des critères dits essentiels, renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;

- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence de la copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou **toute décision rendant publication de la catégorisation de catégorie D sous – secteur Autres Infrastructures domaine d'intervention Énergie Électrique** ;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- **Avoir un marché 2025 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;**
- **Être sur la liste des entreprises suspendues ;**
- **Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;**
- **Absence de la déclaration d'engagement du respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;**
- De l'absence de la capacité financière à **hauteur de 40% soit 15 351 600 (Quinze million trois-cinquante-un mille six-cent francs CFA) du montant TTC** (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, attestation de solvabilité financière).

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Le service après-vente (disponibilité du matériel, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- La qualification et l'expérience du personnel ;
- La méthodologie.

NB : - Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

16. Attribution

Le Maire de la Ville de Bafoussam (*Maitre d'Ouvrage*) attribue le marché au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI ») soit 20 OUI sur 29 et présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées*.

17. Nombre maximum de lots :

Les travaux relevés dans ledit Appel d'Offres sont lancés en un seul et unique lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 (cent vingt) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Salle de Réunion du Secrétariat Général) Tel : 6 75 35 65 63, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Additifs à l'appel d'offres

L'autorité contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'offre.

21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 671 12 81 08, 694 70 63 36 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 6 99 60 70 87 ou le MO/MOD au numéro 699 75 14 07, 699 50 68 81, 699 97 41 47).

30 JUN 2026

Fait à Bafoussam, le _____
Le Maire de la Ville,



Copies :

- MINMAP/MIFI
- ARMP/OUEST ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CIPM ;
- Affichage.